L'ARMÉE NATIONALE HINDOUE en marche vers la frontière de l'Inde

Tokio, 3 décembre. — L'agence Domei rapporte qu'au cours d'une manifestation qui a eu lieu à Shonan, M. Subhas Chandra Bose, chef du gouvernement de l'Inde libre, a pris jeudi la parole pour annoncer qu'il compte partir bientôt pour la Birmanie où il mènera au combat l'armée nationale hindoue.

Des commandants de cette armée, a-t-il ajouté, se dirigent déjà vers les frontières de l'Inde et quelques uns d'entre eux l'ont déjà atteinte.

M. Bose fit ensuite l'historique des cinq derniers mois depuis qu'il occupait la présidence de la Ligue de l'indépendance hindoue en Asie orientale et conclut en disant :

« Si l'on considère le travail accompli et les efforts fournis au cours de cette période et si d'autre part, on envisage les résultats que nous avons obtenus et ceux qui restent encore à atteindre, on a le sentiment qu'un chapitre de notre lutte nationale pour la libération de l'Asie orientale vient de se clore à notre entière satisfaction. Nous avons dépassé le stade des préparatifs. Les Hindous sont maintenant convaincus que cette guerre signifiera la mort de l'Empire britannique tout comme d'autres guerres précédentes ont marqué la fin d'autres empires.

» Pour la première fois dans l'histoire, tous les Hindous vivant à l'étranger, et particulièrement ceux qui résident dans les pays neutres ou amis, se trouvent réunis sous une direction centrale.

» Pour la première fois dans l'histoire, les frontières orientales de l'Inde sont ouvertes. Pour la première fois enfin, l'Inde est politiquement et économiquement mûre pour faire sa révolution. »

L'article du Dr Gœbbels

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

gence seules ne suffisent pas. Un peuple qui lutte pour son existence doit être endurant. Jamais dans l'histoire nos chances de vaincre n'ont été meilleures qu'aujourd'hui. Ni la misère, ni le danger ne peuvent nous terrasser si nous restons unis. Le Reich terminera cette guerre par une fière victoire.

Tout comme ses chefs, notre peuple doit être décidé à garder fermement ses armes en main et à rester inébranlablement sur le champ de bataille jusqu'à la dernière minute de cette lutte gigantesque. Qui pourrait douter qu'il en sera autrement ?

La CONFÉRENCE DE TÉHÉRAN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Brendan Bracken a dû s'excuser devant le parlement vis-à-vis de son collègue américain Elmer Davies, parce que Reuter avait publié prématurément une information au sujet de la conférence du Caire. La prétention répétée comme par un perroquet au sujet de la rédaction inconditionnelle du Japon est tout simplement ridicule et ne mérite pas qu'on s'y arrête », a déclaré le porte-parole japonais.

...et à Berlin

Berlin, 3 décembre. — « Le Japon a répondu par un haussement d'épaules à la décision de la conférence du Caire exigeant la capitulation inconditionnelle.

» L'Allemagne, de son côté, adoptera la même attitude en face d'exigences semblables que ne manqueront pas de lui poser Staline, Roosevelt et Churchill à l'issue de leurs entretiens. »

C'est en ces termes que se sont exprimés, vendredi, les milieux politiques de Berlin ainsi que le porte-parole de la Wilhelmstrasse au cours de la conférence de la presse étrangère.

L'appel adressé par les ennemis de l'Axe au peuple allemand l'invitant à se désolidariser de ses dirigeants est qualifié à Berlin d'espoir insensé, étant donné que l'Allemagne est décidée à poursuivre la lutte jusqu'au bout et à remporter la victoire.

Le discours sensationnel prononcé par le maréchal Smuts a trouvé un écho d'autant plus compréhensible à Berlin que le premier ministre sud-africain, à, au fond, confirmé ce qu'on a affirmé depuis des mois en Allemagne, à savoir que les Alliés avaient livré l'Europe au bolchevisme.

Le Comité d'Alger aurait voulu être consulté

Berne, 3 décembre. — L'« Exchange Télégraph » mande d'Alger qu'un porte-parole du comité français d'Alger a déclaré jeudi que le comité n'avait été ni informé ni consulté au sujet de la conférence des alliés. Le porte-parole a ajouté que le comité ne se considère comme lié que par les décisions au sujet desquelles il a été consulté au préalable.

A propos de l'annonce prématurée de la conférence du Caire

Amsterdam, 3 décembre. — Dans ce que le service d'information britannique annonce de Washington, le chef du bureau d'info mation de guerre des Etats-Unis M. Elmer Davies a adressé une énergique protestation par télégramme à Brendan Bracken le ministre de l'information britannique au sujet de la publication de la nouvelle Reuter de Lisbonne faisant connaître la rencontre de MM. Roosevelt, Churchill et Tchang Kai-Chek.

D'autre part, le bureau d'information de guerre des Etats-Unis publie une déclaration dans laquelle il déclare inexacte la nouvelle publiée jeudi matin à Londres d'après laquelle la première nouvelle définitive au sujet de la récente entrevue de MM. Roosevelt, Churchill et Tchang-Kai-Chek a été répandue en Afrique du Nord par l'émetteur des « nations unies » à Alger. Cette affirmation avait été émise par Reuter dans ses émissions pour l'étranger, mais en réalité la première nouvelle définitive au sujet de la rencontre émane d'un communiqué Reuter de Lisbonne. Ce communiqué a été cité par différents émetteurs étrangers et ne fut diffusé par l'émetteur des nations unies d'Alger que 9 heures plus tard.

Le roi Farouk n'a pas reçu M. Roosevelt

Meraine, 3 décembre. — Il ressort d'une information diffusée par Radio-Jaffa que le président Roosevelt n'a pas été reçu par le roi Farouk lors de son passage au Caire. Le souverain égyptien avait chargé son premier chambellan, Hassanein Pacha, d'exprimer au président ses regrets de ne pouvoir le recevoir personnellement à cause « d'une légère indisposition ».

M. Roosevelt répondit qu'il était au regret de devoir poursuivre son voyage sans avoir vu le roi Farouk.

M. Hassanein Pacha fut chargé de la même mission auprès du maréchal Tchang Kai Chek. Celui-ci invita le roi Farouk à venir en Chine, « lorsque la situation sera redevenue normale ».

Les prédictions du général Smuts

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

point de vue soviétique que Moscou n'entend voir partager en Europe, que par des représentations « sorties de la volonté de peuples libres »

La condamnation à mort de la France!

Du Radio-journal de Paris :

Ce discours, on l'imagine, était, dans l'esprit d'un auteur, uniquement à l'usage des sujets de Sa Majesté Britannique

Voici donc la traduction intégrale d'après le texte anglais diffusé par l'agence Reuter, des passages du discours consacrés à l'Europe et à la France :

« La France a sombré, et pour ressusciter, il lui faudra un long effort. Nous pouvons parler d'elle comme d'une grande puissance, mais nos paroles ne peuvent pas lui servir à grand'chose »

Et le général Smuts a ensuite affirmé :

« La France a sombré et restera disparue de notre époque comme peut-être de bien d'autres. »

Cependant comme un discours de l'importance de celui de Smuts ne pouvait être escamoté, l'agence Reuter a fabriqué pour l'exportation un texte qui peut à la rigueur être mis sous les yeux des Français pas trop chatouilleux quant à leur honneur national.

Voici ce texte :

« La France n'est plus, et ne sera plus de nos jours et peut-être pendant de nombreux jours. »

Admirons l'art des faussaires de l'agence Reuter. Admirons comme il convient avec quelle tranquille impudeur ils tronquent les textes qui les gênent. Admirons enfin l'adjonction dans la version française, terriblement défoncée, déjà, de l'encourageant « peut-être ».

Reste notre cependant qu'à Londres Smuts a prononcé la condamnation à mort de notre patrie.

Au Parlement de Sofia

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

qui unit la Bulgarie à la Turquie. La Turquie est un facteur essentiel de la politique dans les Balkans. La communauté d'intérêts entre les deux Etats s'est accrue ces dernières temps car l'opinion s'est de plus en plus fortifiée chez eux que les deux nations ont le plus grand intérêt au maintien de la paix dans les Balkans.

La Bulgarie entretient d'ailleurs les meilleurs rapports avec tous les autres pays neutres. La Bulgarie adhère aux yeux des neutres de l'estime pour sa politique prudente de paix et sa politique de modération qui va aussi loin que le permet l'honneur du peuple bulgare.

Le Président des ministres souligna, lui aussi, les directives de la politique étrangère bulgare indiquées par le ministre des Affaires étrangères, à savoir l'union de tous les Bulgares et la sauvegarde des droits de la Bulgarie. « La propagande étrangère poursuivit-il demande la cession de territoires légitimement bulgares, mais la Bulgarie n'est pas prête à se sacrifier. »

L'Académie française décerne les prix Farcy-van Ael aux belles familles catholiques

Paris. — Pour la première fois, l'Académie française a décerné les prix de la fondation Eugène Farcy-van Ael, destinés à récompenser des familles catholiques ayant quatre enfants au moins, vivant de leur travail, et ayant une réputation irréprochable. Quinze prix de 22.500 francs ont ainsi été attribués. Parmi les lauréats, on relève les noms de trois hommes de lettres : MM. Jacques des Gâchons, Maurice Carême et Mme Chauveney, d'un peintre de Saint-Omer, M. Winter, de deux autres peintres, MM. Jouffroy et Cassey. Un prix a été décerné à M. Henry, professeur à l'Institut national des jeunes aveugles et un autre, selon la volonté formelle du fondateur, qui était fabricant de corsets, à Mme Camiers, qui travaille dans cette industrie.

L'Académie a ensuite décerné un prix de 20.000 francs à M. René Monnier, de l'ofing VI A, pour un recueil de poèmes

Les prix Cognacq-Jay seront décernés le 16 décembre.

Quatre malfaiteurs qui avaient volé pour neuf millions de fourrures et assommé un veilleur sont arrêtés

Paris, 3 décembre. — Le 23 novembre quatre individus faisaient irruption aux Warrants généraux, rue Pernety, à Paris, assommaient le veilleur de nuit et emportaient une douzaine de manteaux d'astrakan et de vison, des bijoux, pour plusieurs millions.

Les quatre voleurs ont été arrêtés.

Chronique régionale

Le concours de la plus belle lettre

Paris, 3 décembre. — C'est après-demain 6 décembre que se termine le concours de la plus belle lettre.

Enfants de travailleurs français en Allemagne, hâtez-vous d'envoyer votre lettre sous double enveloppe (l'enveloppe intérieure non cachetée et affranchie, portant l'adresse entière du destinataire) à l'Association nationale des « Amis des travailleurs français en Allemagne », 149, rue de Grenelle, à Paris.

Dans la magistrature...

Par arrêté paru au Journal officiel, sont nommés : *Juges au tribunal de 1re instance de Lille*, MM. Delobel juge au tribunal de 1re instance du Havre; Maxime Chrétien, chargé de cours à la faculté de droit de l'Etat. — *Juge au tribunal de 1re instance de Dunkerque*: M. Jean-Marie Waels juge de paix du canton de Guesnoy-sur-Deûle. M. Schlexer, substitut du procureur de la République à Douai est nommé en même qualité près du tribunal de 3e instance de Lille.

...et la police

Sont nommés à titre probatoire MM. Robert Maillet, commandant des gardiens de la paix à la disposition du préfet régional de Lille; Albert Defrance, inspecteur à la brigade régionale de police de sureté à Lille.

XOUR
Spécialiste des soins des cheveux

LILLE

CONFÉRENCE D'HISTOIRE RÉGIONALE par M. l'abbé Coquant, dimanche 5 à 16 h., au siège de l'Institut flamand, rue Solférino, 318, Lille.

NORD

1.200.000 FRANCS VOLÉS A MERVILLE. CHEZ UN COMMERÇANT. — Commerçant, rue de Béthune, à Merville, M. Emile Vers, 52 ans, s'était absenté dans la soirée, en compagnie de sa femme et son beau-fils.

De retour chez lui, vers 23 h. 15, il constata que la troisième clef du magasin avait été délestée de son contenu, ainsi qu'un coffret en acier, contenant ses économies personnelles et de l'argent appartenant à son gendre soit 1.200.000 fr. Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Victor Beck, 29 ans, rue Bernard à Roubaix a été accusé du vol d'un vélo, commis le 27 juin 1941, devant un magasin de la Grand'rue. Bien que poursuivi par un cycliste, Beck avait pu prendre la fuite. Il fut identifié grâce à une chaussure qu'il avait perdue en cours de route.

La Cour a élevé à 6 mois la peine de 4 mois de prison, prononcée par les juges de Lille.

Aux assises du Pas-de-Calais

Dix ans après, deux frères répondent d'un meurtre, à Estevelles

Le 28 décembre 1933, le cadavre d'Alphonse Huget de Carvin, était découvert dans la Deûle à Wingles. On crut à une noyade accidentelle provoquée par l'ivresse et l'obscurité.

Mais l'affaire devait brusquement rebondir neuf ans après, à la suite des révélations faites au commissaire de police de Carvin par la fille du défunt. Les enquêteurs découvrirent alors que Huget s'était enivré chez des amis, les frères Victor et Joseph Hermez, à Estevelles. A sa sortie vers minuit, ils l'avaient poussé dans le canal sous les yeux de Roger Jourdain. Et parce que Victor Hermez l'avait menacé de le jeter à l'eau, à son tour, s'il parlait, Jourdain s'était tu, pendant neuf ans. Victor Hermez fut condamné à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour; son frère Joseph, à 5 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

— **Détournements à Audresselles.** — Le garde maritime François Olivier, d'Audresselles a détourné le montant des cotisations de la Caisse des invalides de la marine et de plusieurs allocations familiales qu'il devait verser aux marins chargés de famille, soit au total 13.000 fr. Il est condamné à deux ans de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 3 décembre 1943
Présidence de M. Brochut

Ravitaillement. — Albert Desattre, 102, avenue de la Petite-Hollande, à Marcq, avait, au cours de son travail, dérobé des cartes de pain qu'il utilisait à son profit ou distribuait à des membres de sa famille.

Il lui en coûte six mois de prison. Sa sœur Hélène, 3, rue du Menin, à Roubaix, qui a bénéficié de ses agissements irréguliers, est condamnée à 6.000 fr. d'amende.

Marchandises à trop bon compte. — Les services de contrôle découvrirent, au cours d'une perquisition chez un particulier, quatre douzaines de paires de bas de femme. Une telle quantité excédant les besoins de la consommation familiale, ils poussèrent plus avant leurs investigations et apprirent que les gratations portaient sur un lot de 3.428 paires que l'on disait être destinées à une firme étrangère.

La marchandise passait entre les mains de plusieurs intermédiaires non commerçants qui prélevaient chacun leur commission.

En remontant toujours la filière, l'on finit par découvrir que les bas en question provenaient de vols au préjudice d'une fabrique de Tourcoing.

Voleurs, recéleurs et trafiqueurs furent traduits devant le tribunal, qui prononce les condamnations suivantes : pour vol et par défaut, dix-huit mois de prison et 100.000 fr. d'amende à un nommé Vandeputte, d'Herseaux ; deux ans, 100.000 fr. et la relégation à Dans-ens, rue de l'Hippodrome, à Tourcoing ; deux ans, 100.000 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour à Van Paemel, de Tourcoing ; pour recel : dix mois de prison et 50.000 fr. d'amende à Jules Favorel, 157, rue de la Croix-Blanche, à Tourcoing ; pour hausse illicite, création de commerce, etc., 50.000 fr. d'amende à Adèle Vanweyenberghe, 56, rue Jules-Guesde, à Roubaix ; 35.000 fr. d'amende à Hélène Verleyen, 61, rue d'Hem, à Roubaix, et à Marcelle Pollet, 149, rue des Arts à Roubaix ; 25.000 fr. d'amende à Georges Kieffer, rue de la Fosse-aux-Chênes, impasse de l'Aigle-d'Or, à Roubaix, et à Madeleine Carissimo, 155, rue du Collège, à Roubaix.

Manœuvres criminelles. — Prévenue de manœuvres criminelles et de complicité, sont condamnées : Paul Lebrun, 10, rue de Lille, à Croix, à deux ans de prison et 25.000 fr. d'amende ; Jean Lebrecht, 78, rue de Lorraine, à Roubaix, huit mois de prison et 5.000 fr d'amende ; Marie Dufermont, 48, rue de la Victoire, à Wasquehal, huit mois de prison et 2.000 fr. d'amende ; les époux Faussoby-Charron, 8, rue d'Alembert, à Lille, le mari à six mois de prison, la femme à quatre mois et 2.000 fr. d'amende ; Odette Lahouze, 54, rue Vandyck, à Roubaix, à 5.000 fr d'amende ; enfin, un jeune homme de 17 ans, que le tribunal estime avoir agi avec discernement, à deux mois de prison et 10.000 fr. d'amende.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme Ernest Desurmont-Desurmont sont heureux de vous faire part de la naissance et du baptême de leur fille, Marie-France.
99, avenue Gustave-Dron, Tourcoing.
Tourcoing, le 26 novembre 1943. 280d

— M. et Mme Charles Vandewiele-Schiettekatte sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils Charles.
Refuge de la Sainte-Famille, rue du Couvent, Mouscron.
Le 25 novembre 1943.

— Monsieur et Madame Jean Delaoutre-Wallaert sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Hélène.
3, rue Mimerel, Roubaix.
Le 18 novembre 1943.

FIANÇAILLES

— M. et Mme André Bourgois-Mareuse sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille Andrée avec M. Antoine Demortier.

— M. et Mme Antoine Demortier-Corman sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils Antoine avec Mlle Andrée Bourgois.
Tourcoing, 3 décembre 1943.
30, rue Sainte-Barbe.
49, rue du Château.

— M. et Mme Emile Toulemonde-Verley sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils Maurice avec Mlle Jacqueline Prevost.
36, boulevard de Cambrai, Roubaix.

— Mme Leon Pruvost-Liagre est heureuse d'annoncer les fiançailles de sa fille Jacqueline avec M. Maurice Toulemonde.
84, boulevard de la Marne, Mouvaux.

— M. et Mme Henri Delecour-Debiere sont heureux de vous faire savoir que leur fils Henri a passé avec succès sa thèse de Doctorat en Médecine devant la Faculté de Lille.
Mouvaux, 23, rue Poissonnier.

— *M. et Mme H. Desruelles, 10, rue de Tenremonde, Lille*, ont l'honneur d'informer les familles de leurs élèves de la reprise partielle de leurs cours.

LA MUTUELLE DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET FONCTIONNAIRES a porte de 12 à 20 fr. le remboursement de l'acte médical, et celui des frais pharmaceutiques sera, désormais, fixé au niveau du tarif des assurances sociales. L'indemnité de maternité a été élevée à 500 fr., celle au décès à 1.000 fr., etc...

De plus, la société garantira à tous ses adhérents, le bénéfice récemment créé pour la couverture des frais chirurgicaux et hospitalisation en cas d'opération. Pour tous renseignements s'adresser à la Société mutualiste complémentaire des A.S., 11, boulevard Vauban, à Lille.

Paris-Nord en hockey à Lille

C'est la première fois sans doute que le hockey va pouvoir se produire devant la foule nordiste. Grâce à la sportivité de ville de Lille, Paris—Nord aura lieu en effet à 15 h., au stade Henri Jooris. Sous l'impulsion de son président, M. Raymond Courmont, ce sport a fait dans notre région, des pas de géant depuis trois saisons. Il est donc juste qu'il puisse faire étalage de son activité et de sa vitalité devant le grand public.

L'équipe de Paris compte parmi les plus brillantes sélections de France; celle du Nord est la meilleure que l'on puisse former actuellement et le match doit être serré et fort spectaculaire.

Voici la composition des équipes :

Paris : Bingler; Giraud, Chauvet; Roques, Manoukian, Lachmann; G. Francfort, Hollebeke; Legrain, Boulnois, C. Hauet.

Nord : Marquilly (L.U.C.); Ducoin (L.H.C.), Cl. Boutry (L.H.C.); Lucas (A.A.C.), Meignié (L.U.C.), M. Maeurel (P.C.R.); Leman (P.C.R.), Vanden Bussche (L.H.C.), Chapley (L.H.C.), Vanlaame (L.H.C.), Sactier (L.U.C.).

Arbitres : MM. Chombart et Delerue.

Rappelons qu'en lever de rideau, à 14 h., les hockeyettes du Stade Français (championnes de France) et du Lille-Hockey-Club révéleront aux Nordistes le hockey féminin

Un résumé des regles du jeu sera remis à chaque spectateur.

Prix des places : tribunes debout couverte: 10 frs; tribunes assises, 20 et 30 frs. Entrée gratuite aux élèves des établissements scolaires se présentant en groupe au contrôle.

Un service de tramways fonctionnera de la gare au stade dès 13 h 45. Retour assuré.

— Auteur d'un vol de 1.250 litres d'huile, à Longpré-les-Corps-Saints (*Somme*), trois malfaiteurs armés ont été arrêtés par les gendarmes.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

JOURNÉE PANACHÉE DIMANCHE

Les espoirs amateurs nordistes passent l'examen devant les « professeurs » professionnels

Journée panachée demain en football : des matches de sélection un peu par toute la France, nombre de rencontres amicales et un choc Artois-Côte-d'Azur pour le championnat professionnel...

On sait que la 3 F a voulu, le 5 décembre, opposer aux formations professionnelles les sélections amateurs de leur comité, afin de pouvoir juger les meilleurs des « pura », en vue de différentes futures rencontres nationales ou internationales. On sait aussi qu'en ce qui concerne la Flandre le match de Valenciennes aura un caractère un peu différent, en ce sens que la commission de sélection du Comité de Flandre a voulu innover et a fait appel à des jeunes et seulement à eux.

Il nous faudra donc voir le match avec un esprit différent aussi. Ce ne seront pas les meilleurs amateurs nordistes qui rencontreront les fédéraux, mais les meilleurs d'entre nos espoirs. Les autres, nous les verrons sans doute à l'œuvre plus tard, pour la Coupe des provinces françaises par exemple, car il est certain que pour la circonstance l'équipe nordiste recevra du renfort.

Ceci dit, il nous semble que l'initiative du Comité de Flandre vaut d'être encouragée. Il y avait là une belle occasion de voir à l'œuvre de vrais talents naissants et qui ne sont révélés depuis deux ou trois saisons seulement. Remarqués dans leur club, les Sinnaeve, Diétricht, Deschodt, Kretschmar, etc., sauront-ils s'imposer face à leurs aînés de Flandre, dont la tenue en championnat est remarquable ? Ceci est une autre histoire, mais il est certain que cette confrontation va nous donner d'utiles points de comparaison. Et ce match vaudra d'être vu... si l'on n'attache pas trop d'importance au score final.

L'Artois doit battre la Côte-d'Azur

En compétition fédérale, l'Artois reçoit la Côte-d'Azur. Les Méridionaux viennent d'être stoppés par la Guyenne, qui a mis fin à une longue série de matches sans défaite de ses adversaires. Ceux-ci ont été battus, nous dit-on, par une équipe plus en souffle, ce qui ne laissera pas d'étonner ceux qui les virent à l'œuvre tout au début de cette saison contre la Flandre, alors que la rapidité de leurs actions constituait précisément leur arme principale. Mais il est probable que Nice-Côte-d'Azur, trop vite en forme, marque un peu le pas actuellement. Et comme l'Artois est maintenant plus à l'aise sur les terrains lourds, comme la solidité de ses joueurs peut ainsi s'affirmer en fin de match, nous n'hésiterons pas à lui faire crédit une nouvelle fois.

Tourcoing—Amiens...

Le challenge Colson a été créé pour permettre aux clubs nordistes disputant les poules A et B du championnat de France de se rencontrer. C'est une excellente initiative dont nous verrons la première expérience dimanche, à Tourcoing, Amiens, hôte de l'Union au stade Fromentin, compte parmi les meilleures formations du groupe A, ainsi qu'en témoigne son classement. Nous avons vu récemment Arras, son rival, à l'œuvre devant le Racing et il a fait très bonne impression. Comme l'Union s'est retrouvée face à l'O. I. C. L., on peut donc s'attendre à un match intéressant et disputé.

Autre match amical au programme de la journée : un Fives-O.I.C.L. au stade Lemaire, et qui doit être dans la tradition des rencontres entre les deux grands rivaux lillois, c'est-à-dire serré et indécis.

...et Excelsior—Loos

Enfin, pour la Coupe de Flandre, l'Excelsior recevra le Sport de Loos. En tête du championnat de première division, les Loossois se sont fort bien défendus devant l'Union, en Coupe de France. Ils doivent opposer une résistance plus qu'honorable aux Roubaisiens, qui feront bien de se méfier. L'équipe du Crétinier sera modifiée, ses dirigeants profitant de l'occasion pour faire quelques essais, en vue du championnat. C'est ainsi que Devos fera sa rentrée au poste d'arrière droit et que Heula remplacera Sinnaeve comme intérieur gauche.

J. P...

LE RACING EN POITOU

Le Racing va profiter de la trêve du championnat pour s'offrir un petit voyage... tout en sacrifiant au football. Dimanche il jouera à Poitiers contre le Stade et le lundi s'alignera contre les joueurs du Château-Ponzac.

L'équipe au grand complet — sauf Buirette — fera ce déplacement et Barthoviak jouera avant-centre. Excellente occasion de chercher la formation idéale pour les futurs matches de championnat.

DEMANDE DE MATCHES. — U.S. Tourcoing. — Eq. Revenants, toute la saison, c. bonnes équipes. Ecrire à M. André Delahousse, 118, rue de Roubaix, à Tourcoing.

Paris-Nord en basket à Douai

A Douai, le basket nordiste va vivre demain une belle journée avec Paris—Nord qui renoue une tradition éteinte depuis plusieurs saisons.

Nos représentants vont avoir affaire à forte partie car les joueurs de la capitale, outre leur classe, ont l'habitude des rencontres d'envergure, et doivent posséder un « métier » plus grand que leurs adversaires.

Toutefois, la fougue de la jeune sélection nordiste devrait lui permettre de bien faire et — qui sait ? — de déborder l'équipe parisienne.

Voici les formations annoncées.

Paris : Sabourdy A. (cap.), n° 3 (U.S. Métro); Goalard, n° 4 (Métro); Tartary, n° 5 (Métro); Hell, n° 6 (Métro); Beck, n° 7 (Avia Club); Maddid, n° 8 (Métro); Chaumont, n° 9 (Métro); Chocat, n° 10 (Avio).

Nord : Oden (O.I.C.L.), Jules Haudegand (Marly), Dupont (O.I.C.L.), Bettremieux (Courcheletes), George Fontaine (A.S.P.T.T. Lille), Van Belle (O.I.C.L.), Verhelst (O.I.C.L.), Crapez (Marly).

Réserve : Robert Jean (E.S. Anzin), Lanlez (Marly).

BOXE

Les championnats régionaux amateurs

C'est dimanche 5, à 14 h. que se dérouleront à Lille, à la salle de l'Orphéon, la première journée des championnats amateurs régionaux. Elle sera réservée au premier tour éliminatoire des poids légers, catégorie très fournie en hommes de valeur.

Parmi les boxeurs cotés que nous verrons dimanche, citons notamment: Leroux, champion interrégional; Thomasse, champion du Nord; Gallot, Cuveller, Dufour, Fever, Gomet, etc., tous hommes qui ont fait leurs preuves sur nos rings. On peut donc s'attendre à de fort intéressantes rencontres.

NATATION

SWIMMING-CLUB DE ROUBAIX. — Pas d'entraînement dimanche, à Tourcoing.

JEU DE FLÉCHETTES

ROUBAIX. — Dim. 5, chez Coudron, 10, rue Delesenne, partie 21 de 41 entre le grand Alphonse et le petit Paul, à 5 h. — Lundi 6, à 17 h. 30, chez Rémi, 22, r. Meyerbeer, partie: Clotaire et Gaston. — Dimanche 5, au café Libeer, place d'Amiens, 31 de 61 entre Maurice Libeer et Louis fine-plume. Au pas à 10 h. — Dim. 5, 17 h., chez Poulain, 190, r. Lannoy, Raymond c. Albert Arian, 31-61. — Dim. 5, à 17 h., chez Robert, rue Toulouse, 31-61 ent. Georges et Charlot. — Chez Camille, r. de la Chaussée, 14, lundi 6, 18 h. 30, petit Georges-Camille. — Dim. 5, chez G. Bert, r. Turgot, 54, Georges c. Julien (31-61). Au pas à 5 h. — Dim. 5, 11 h., chez Delobelle, 134, r. Alma, Florent c. X. de chez Marcel, 31-61. — Dim. 5, à 3 h., chez Marcel, 48 bis, rue de Mouvaux, Jean c. Julien (31-61). — Dimanche 5, partie cherher la formation idéale pour les futurs matchées de championnat.

DEMANDE DE MATCHES. — U.S. Tourcoing. — Eq. Revenants, toute la saison, c. bonnes équipes. Ecrire à M. André Delahousse, 118, rue de Roubaix, à Tourcoing.

L'examen médical prénuptial

La délégation régionale à la famille communique :

Le législateur a établi, on le sait, par les lois des 16 décembre 1942 et du 20 juillet 1943, le certificat d'examen médical avant le mariage.

« L'officier d'état civil ne peut procéder à la publication des bans du mariage qu'après la remise par chacun des futurs époux d'un certificat médical datant de moins d'un mois, attestant, à l'exclusion de toute autre indication, qu'il a été examiné en vue du mariage »

Il semble nécessaire d'attirer l'attention des futurs époux sur l'importance de cet examen. S'ils sont ordinairement sains et en bonne santé, comme le font penser les apparences, ils peuvent être parfois dans un état passager de déficience qui conseille de retarder de quelques mois leur union. Ils peuvent même à leur insu, être atteints de maladies transmissibles à leurs enfants ou à leur conjoint, comme la tuberculose ou les maladies vénériennes. Ils peuvent, en toute bonne foi, ignorer que leur hérédité cache de lourdes tares ou consiste de graves anomalies pour l'équilibre nerveux ou mental de leur descendance.

Grâce à l'examen prénuptial, le médecin les met en face de la vérité et de leur responsabilité. Mais il ne fait que donner un conseil. Libre au consultant d'en faire l'usage qu'il croira bon. Libre à lui de se marier si sa conscience, éclairée par le conseil médical, l'y autorise, de communiquer le résultat de l'examen à l'autre partie ou de rompre les pourparlers engagés.

Quant au médecin, il est le secret professionnel. Il doit simplement remettre au fiancé ou à la fiancée un certificat par lequel il affirme uniquement avoir examiné M... ou Mlle X... en vue du mariage.

Ainsi est respecté le droit naturel et sacré qu'a la personne humaine de se marier. La loi avant institué l'examen médical prénuptial fait appel au sentiment de la responsabilité des futurs époux. Elle respecte la liberté. C'est une loi bien française.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Livraison de céréales panifiables

Pour obtenir la ration de pain de producteur, les cultivateurs ont dû signaler un ensemencement de livraison. Celui-ci ne constitue pas le montant exact et définitif des obligations des producteurs, et son détenteur est toujours tenu, sous peine de sanctions, de fournir aux organismes stockeurs la totalité de sa récolte de blé et de seigle, à l'exception des quantités nécessaires aux emblavements de la campagne 1943-44.

UN MARCHÉ DE PRÉSENTATION DE CHEVAUX aura lieu mercredi 8, à 13 h. 30, à Roubaix, place de l'Abattoir. A ce marché, seuls pourront acquérir des chevaux, les porteurs de bons d'achat délivrés par la commission départementale qui justifieront de leur solvabilité par un reçu de la Caisse régionale de crédit agricole ou par récépissé postal certifiant le dépôt.

Le livret du prisonnier

On a dit que la majeure partie du million procuré par l'exposition « Prisonniers », de Lille, avait été attribuée à l'œuvre nouvelle du « livret du prisonnier ».

Il s'agit d'un livret de caisse d'épargne qui sera ouvert au nom de tous les prisonniers — y compris ceux qui bénéficient du statut du travailleur — pour leur constituer un pécule en vue de leur libération.

Les rapatriés pour lesquels ce livret constituera un supertitu seront invités à le reverser au fonds commun.

Un barème tient compte des charges de famille.

En principe, c'est le centre d'entraide de la commune qui prend l'initiative de faire ouvrir le livret mais il est recommandé aux C. E. de travailler en étroite collaboration avec les comités sociaux et les directions d'entreprises.

Le minimum d'ouverture est fixé à 50 fr. avec un 2me versement d'au moins 45 fr. dans les deux mois qui suivent. Par la suite les livrets seront alimentés avec le produit des souscriptions et des fêtes.

Un contrôle central des livrets est assuré par le service du recensement des prisonniers, à Paris, afin qu'aucun prisonnier ne soit oublié.

Tous les prisonniers doivent être pourvus d'un livret d'épargne au 1er janvier 1944.

Les actualités cinématographiques de la semaine

Une grande activité règne sur le front de l'Est, où la Wermacht a entrepris avec succès un vaste mouvement tournant autour de Korosten. L'ambassadeur du Japon est arrivé à Berlin d'où il se rend sur les côtes de l'Atlantique, pour visiter le mur qui défend la forteresse Europe. L'état-major allemand a procédé à des essais d'obus incendiaires. A l'école des cadets de la marine, une remise de diplômes a eu lieu aux aspirants officiers. Le professeur Frick, célèbre en Allemagne par ses études de radiologie et ses travaux de médecine, examine les réactions de l'emploi d'un sérum pulmonaire.

A l'occasion de la fête nationale turque, l'ambassadeur de Turquie à Berlin a reçu les membres du corps diplomatique. A la galerie Charpentier, M. Hautecœur, directeur des Beaux-Arts, a inauguré une exposition. A Zurich, le début de la saison d'hiver de natation bat son plein. A Paris, M. Taittinger remet aux concierges des immeubles atteints par les bombardements un diplôme qui témoignera de leur belle attitude durant les heures tristes qui vient de vivre la population de la capitale. Un bataillon de six cents pompiers-marins a pris en main le service de sécurité de la ville de Marseille. Un service funèbre a été célébré à Notre-Dame de Paris à la mémoire des victimes du Portel. Les derniers raids de l'aviation anglo-américaine sur Toulon sont illustrés par l'objectif de France-Actualités. Le calvaire de la France continue.

BEAUFEU
(le fameux économiseur de charbon) fait des conditions très intéressantes aux revendeurs et détaillants. Grossiste: BOSSU-CUVELIER, Roubaix. 004

« Geslot-Voreux » s'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

Société Anonyme des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey

Société An. au capital de 675.472.500 Frs Siège social à Paris, 1 bis Pl. des Saussaies (R.C. Seine n° 98.286)

EMPRUNT de 150 millions de francs en 30.000 obligations 4 0/0 de 5.000 francs

Intérêt annuel payable par moitié les 20 mai et 20 novembre.

Intérêt et remboursement nets de tous impôts présents et futurs à l'exception de ceux mis obligatoirement à la charge des porteurs.

Amortissement en 30 ans au pair ou par rachats en Bourse. Premier remboursement éventuel le 20 novembre 1944.

Prix d'émission : Frs. 4.875 par obligation de Frs 5.000. — Jouissance du 20 novembre 1943. Payable intégralement en souscrivant. B.A.L.O. du 29 nov. 43, n° 48

LILLE
AU BELLEVUE « CHEZ FREDDY »
du 3 au 9 inclus, GRAND GALA avec
LEO MARJANE
NOMBREUSES ATTRACTIONS
Le spectacle commence à 20 h. 30. Il est prudent de retenir sa table. (Téléphone : 745.86)

« UN CALOR EST TOUJOURS RÉPARABLE »... si c'est bien un Calor : fer, réchaud, bouilloire, etc. Demandes conseil à votre électricien, ou adressez-vous à CALOR, Place de Monplaisir, à LYON ou CALOR: 15 Bd Jules-Ferry, à PARIS (11me), qui vous le réparera aux meilleures conditions. 38376

BONS D'ÉPARGNE
TOUT A ÉTÉ PRÉVU..
REMBOURSABLES
BANS FRAIS, EN PARTIE OU EN TOTALITÉ EN CAS DE :
MARIAGE
1° MARIAGE DU PORTEUR
2° DÉCÈS DU PORTEUR
3° INVALIDITÉ
4° MALADIE GRAVE
5° ACQUISITION RURALE
6° ÉTABLISSEMENT AGRICOLE OU RURAL
7° ACHAT, CONSTRUCTION OU RÉPARATION d'habitation agricole ou rurale
8° SINISTRE RURAL
9° ÉVACUATION, D